



Question concernant le solde de tout compte

Par Camcam13

Bonjour,

J'aurai besoin d'explication consternant le versement du solde de tout compte. Voici la lettre que j'ai reçu concernant son versement :

SOLDE DE TOUT COMPTE:

Je reconnais avoir reçu de l'entreprise ... mon certificat de travail, et pour SOLDE DE TOUT COMPTE la somme de 2009,04 Euros

(Deux Mille Neuf Euros et Quatre Centimes)

payée par virement SEPA.

Cette somme inclut les éléments suivants :

- SALAIRES: 1614.26?

-PRIMES: 190.2 ?

-INDEMNITES DE SUJETION 296.55?

- REPOS PAYE 33.49?

- PRECARITE 213.35?

- CONGES PAYES 234.68?

Je reconnais avoir été informé qu'il m'est possible de dénoncer ce reçu dans le délai de 6 mois à compter de ce jour et que, passé ce délai, celui-ci aura, conformément à l'article L 1234-20 du Code du travail, valeur libératoire pour l'employeur, pour toutes les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu a été établi en deux exemplaires dont l'un m'a été remis.

Ma question est que lorsque j'ajoute toute les sommes détaillées je n'obtiens pas 2009.04 ? qui est la somme que j'ai reçu mais 2?581,53?. Puis-je réclamer la différence ou est-ce que ceci est normal.

Merci d'avance pour votre reponse

Par kang74

Bonjour

Ce que vous recevez c'est le net à payer après cotisations et retenue .

Donc ce n'est pas anormal .

A voir la dernière fiche de paie et la présentation du solde de tout compte comme celle ci .